

Avis public



Rivière-des-Prairies
Pointe-aux-Trembles

Montréal

ENTRÉE EN VIGUEUR

RÉSOLUTION DU PROJET PARTICULIER

NUMÉRO PP-67

AVIS EST DONNÉ :

QUE lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 4 octobre 2011, le conseil d'arrondissement a adopté la résolution suivante intitulée :

PROJET PARTICULIER NUMÉRO PP-67

PROJET PARTICULIER AFIN DE PERMETTRE L'AGRANDISSEMENT ET L'OCCUPATION PRINCIPALEMENT À DES FINS D'HABITATION D'UN BÂTIMENT COMPORTANT UNE PARTIE À QUATRE (4) ET UNE PARTIE À CINQ (5) ÉTAGES SITUÉ AU 14205, RUE NOTRE-DAME EST, SUR LE LOT 1 455 681 - DISTRICT DE LA POINTE-AUX-PRAIRIES

Cette résolution entre en vigueur conformément à la loi.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de la résolution au bureau d'arrondissement situé au 7380, boulevard Maurice-Duplessis, bureau 102, ainsi qu'aux bureaux Accès Montréal situés au 3445, rue Robert-Chevalier à Pointe-aux-Trembles, et au 8910, boulevard Maurice-Duplessis à Rivière-des-Prairies, aux heures régulières d'ouverture, soit du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.

Donné à Montréal,
ce 25^e jour du mois d'octobre 2011.

Dany Barbeau, avocate
Directrice du bureau d'arrondissement et
secrétaire d'arrondissement

Cet avis ainsi que cette résolution peuvent également être consultés sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse suivante :
www.ville.montreal.qc.ca/rdp-pat